

Étude lexicographique du traité anonyme *Fevres* : Une compilation médicale en ancien français, écrite en caractères hébraïques

Julia Zwink*

Résumé : Le manuscrit anonyme *Fevres* (Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz: Ms. or. oct. 512) présente une compilation médicale en ancien français traitant des maladies fiévreuses. Elle fut écrite en caractères hébraïques vocalisés et date probablement de la fin du XIII^e / début du XIV^e siècle. Ce traité nous semble être intéressant et pour les études historiques de la médecine et pour la linguistique historique romane. Ayant édité 15 folios de *Fevres* et analysé le matériel linguistique de cette édition, nous discutons ici sur cette base quelques aspects lexicologiques du traité. Après avoir présenté la fonction phonétique des caractères hébraïques et leurs équivalents probables en ancien français, nous étudierons le matériel lexical en nous concentrant particulièrement sur le rapport entre ancien français et latin ainsi que sur la datation de certains mots. Finalement, l'édition et l'analyse de 15 lexies illustreront les problèmes discutés.

Lexicographical Study of the Anonymous Treatise *Fevres*. An Old French Medical Compilation, written in Hebrew Characters

Abstract: The anonymous manuscript *Fevres* (Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz: Ms. or. oct. 512) presents a medical Old French compilation that examines fever diseases. It was written in Hebrew vocalised characters and has its origins at the end of the 13th / beginning of the 14th century. The treatise seems to be interesting for historical studies of medicine as well as for Romance historical linguistics. On the base of the edition of 15 folios of *Fevres* and the analysis of the linguistic material, we discuss here some lexicological aspects of the treatise. After presenting the phonetic function of the Hebrew characters and their probable equivalents in Old French, we will study the lexical material by concentrating in particular on the relation between Old French and Latin as well as on the dating of some words. At the end of the paper the edition and analysis of 15 words will illustrate the discussed problems.

Estudio lexicográfico del tratado anónimo *Fevres*. Una compilación médica en francés antiguo escrita en caracteres hebraicos

Resumen: El manuscrito anónimo *Fevres* (Biblioteca Estatal de Berlín - Preußischer Kulturbesitz: Ms. or. oct. 512) contiene una compilación médica en francés antiguo sobre las enfermedades que cursan con fiebre. Está escrita en caracteres hebreos vocalizados y data, probablemente, de finales del siglo XIII o principios del XIV. Consideramos que este tratado es interesante tanto para los estudios históricos de medicina como para la lingüística histórica romance. Hemos editado con anterioridad 15 folios de *Fevres* y analizado el material lingüístico de esta edición, lo que nos proporciona una base para discutir aquí algunos aspectos lexicográficos del tratado. Después de presentar la función fonética de los caracteres hebreos y sus probables equivalentes en francés antiguo, estudiamos el material léxico, concentrándonos particularmente en la relación entre el francés antiguo y el latín, así como en la datación de algunas palabras. Por último, ofrecemos la edición y análisis de 15 términos, que permiten ilustrar los problemas discutidos.

Mots clé : lexicographie médiévale, terminologie médicale, ancien français, latin, judéo-français. **Key words:** medieval lexicography, medical terminology, Old French, Latin, Judeo-French. **Palabras clave:** lexicografía medieval, terminología médica, francés antiguo, latín, judeofrancés.

Panace@ 2006; 7 (24): 250-260

1. Introduction

À la Bibliothèque nationale de Berlin (*Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz*) est conservé depuis 1893 sous la signature Ms. or. oct. 512 un manuscrit anonyme médiéval en ancien français, écrit en caractères hébraïques vocalisés. Ce texte médical décrit, suivant la tradition gréco-arabe, les causes, les symptômes et le traitement des maladies qui sont accompagnées de fièvre. Le codex est relativement

petit (16 x 12 x 7,5 cm) et contient une reliure de 385 folios en parchemin. Les pages écrites recto verso contiennent 25 lignes en moyenne. Dans l'ensemble, le manuscrit est bien lisible. Quelques parties sont détruites, vraisemblablement en raison d'un incendie ; les premières et dernières pages manquent.¹ Le parchemin lui-même est de moindre qualité (forte variation de l'épaisseur des folios, trous, cicatrices, restes de poils) ; les cahiers contiennent un nombre variable

* Freie Universität Berlin (Allemagne). Adresse pour correspondance: zwink@lingrom.fu-berlin.de.

de folios. La qualité du matériel, ainsi que la qualité oscillante de l'encre, nous amènent à supposer qu'il ne s'agit pas d'un exemplaire de luxe. La petite taille, ainsi que de nombreuses notes en marge et le manque d'illustrations, aussi indiquent plutôt un *vademecum* pour l'usage quotidien.²

En 1893, le codex fut incorporé à la collection de la Bibliothèque nationale — Bibliothèque royale à l'époque — de Berlin. Une analyse du théologien juif Moritz Steinschneider, publiée dans *Die Handschriften-Verzeichnisse der Königlichen Bibliothek zu Berlin*,³ releva le moment vraisemblable de la naissance du manuscrit, c'est-à-dire avant l'exil des Juifs français en 1306. En outre, il transcrit quelques passages du texte hébraïque qu'il envoya à Josef Oesterreicher, enseignant à Czernowitz. Ce dernier établit pour la première fois à partir de cette transcription un texte hypothétique en ancien français en utilisant l'alphabet latin.⁴

Dans les années 30 du siècle dernier, Hymen Saye élabora un glossaire ancien français – anglais⁵ qui contient la plupart du vocabulaire et des noms propres.⁶ Le lexicographe renommé Raphael Levy quant à lui tient compte des travaux d'Oesterreicher et de Saye dans ses *Recherches lexicographiques*.⁷ Quelques années plus tard, Lucie Katzenellenbogen fit une édition partielle du traité,⁸ elle identifia la plupart des textes qui servirent de source pour la compilation,⁹ établit la structure des parties et une analyse grammaticale et lexicale, dont les résultats lui firent supposer que le manuscrit était né dans l'est de la France, plus précisément dans la région limitrophe entre la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine.¹⁰ De plus, elle put déterminer le *terminus post quem* à 1277, eu égard à la source la plus récente (la traduction hébraïque des *Aphorismi* de Moses Maimonides).¹¹

Après une pause de presque 70 ans, une étude très approfondie de *Fevres*¹² a paru avec une édition partielle ultérieure du traité de Marc Kiwitt.¹³ Celle-ci est accompagnée d'une analyse de la graphie, des particularités linguistiques (phonologie, grammaire et lexicologie), de la structure de contenu et des sources. Ses résultats soutiennent les thèses de Katzenellenbogen concernant la date de la conception du texte et son origine. Kiwitt a même pu délimiter davantage l'intervalle de temps de la production en fixant le *terminus post quem* à 1280.¹⁴ Il ajoute aussi une description du codex, qui contient malheureusement quelques inexactitudes, celui-ci ne pouvant consulter le manuscrit original.

En 2005, l'auteur de cet article¹⁵ s'est consacrée au traité en établissant une édition de 15 folios¹⁶ en quatre étapes (texte hébraïque, translittération, texte hypothétique ancien français, traduction allemande).¹⁷ D'un point de vue lexical, le matériel linguistique a été saisi en forme de glossaires d'ancien français et de latin. Dans l'introduction, des aspects graphiques, grammaticaux et dialectaux ont été étudiés ; l'origine supposée champenoise ou bourguignonne a pu être confirmée ainsi que la date de la genèse de *Fevres*. En ce qui concerne le contenu, il a pu être démontré que l'auteur reste dans la tradition médicale gréco-arabe d'Hippocrate et de Galien, qui fut enseignée dans les écoles de médecine laïques du Moyen Âge. Finalement, une analyse du codex a été faite sur place avec le manuscrit original.

Depuis quelques années, Stefanie Zaun travaille sur sa thèse de doctorat ayant pour but d'éditer tous les passages de *Fevres* qui sont basés sur des sources latines.¹⁸ Ce projet comprend ainsi l'édition la plus complexe du traité jusqu'à présent. En outre, Zaun mène des recherches sur la vie et le destin de Lucie Katzenellenbogen, celle-ci étant juive.¹⁹

Les dictionnaires d'ancien français n'ont qu'en partie incorporé le matériel linguistique de *Fevres*. Le Tobler-Lommatzsch (TL) exploite depuis le troisième tome (1938) la thèse de doctorat de Katzenellenbogen ; le *Französisches etymologisches Wörterbuch* de Walter von Wartburg (FEW) reçoit le lexique de *Fevres* seulement de façon indirecte par l'intermédiaire du TL. Le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF) tient compte des travaux d'Oesterreicher, de Saye, de Katzenellenbogen et de Kiwitt. Le DEAF date le manuscrit aux environs de 1300 et localise son origine en Lorraine.²⁰

Cet article a pour but de présenter le manuscrit *Fevres* particulièrement sous son aspect lexicologique. Je voudrais montrer que le français du XIII^e/XIV^e siècle en tant que langue scientifique fut déjà développé à un haut degré, contrairement à l'opinion encore très répandue, selon laquelle l'ancien français était propre aux registres linguistiques régionaux, tandis que le latin était réservé au discours scientifique.²¹ Nous verrons aussi que la langue de *Fevres* suit seulement l'ancien dialecte champenois ou bourguignon et ne fait pas partie du soi-disant judéo-français, bien que le traité fût écrit en caractères hébraïques et compte ainsi parmi les *scriptae* juives.

Après avoir expliqué la fonction phonétique spécifique des caractères hébraïques dans *Fevres*, nous voudrions présenter le lexique du traité en étudiant le rapport entre ancien français et latin ainsi que la question de la datation de certains mots figurant dans le passage édité. Finalement, quelques analyses lexicologiques exemplaires serviront d'illustration pour les problèmes discutés.

2. Les caractères hébraïques, leur fonction phonétique et leur translittération

2. 1. Les consonnes

Alèf (א) sert de *mater lectionis*, il se trouve en début de syllabe avant une voyelle, entre voyelles indiquant un hiatus et en fin vocalique de mot :

אֵדָמִיָּהּ	(eYDəMiYəH – <i>et demie</i> , fol. 156b-9)
מַלְאָדָּה	(Ma'La'Də – <i>malade</i> , fol. 157a-13)
קְרֵיֵיט	(QReY'WoYeYṬ – <i>creoiet</i> , fol. 162b-10)

Bèt (ב) sans raphé indique [b], avec raphé (בֿ) [v] :

בוֹנֵיִשׁ	(BWoNeYYŠ – <i>bonnes</i> , fol. 162a-24)
בֵּרְטוּי	(VeRTWY – <i>vertu</i> , fo. 162b-5)

Guimel (ג) sans raphé désigne [g], avec raphé (גֿ) [ʒ] :

גֵּירִיר	(GeYRiYR – <i>guerir</i> , fol. 162b-10)
גֵּלִינָה	(Ġə'LiYNə – <i>geline</i> , fol. 163a-13)

Hé (ה) sert de *mater lectionis* en position finale, quand la dernière syllabe commence par aléf ; en début de mot, il indique [h]:²¹

מִיָּה (MiY'əH – *mie*, fol. 162b-10)
הָאוֹט (Ha'WoT – *haut*, fol. 157b-19)

Waw (ו) fonctionne comme *mater lectionis* pour les phonemes [o] et [u] ou bien comme consonne pour [v] :

פּוֹרְטוּלָצִי (PWorTuWLaZiY – *portulaci*, fol. 156b-10)
וִיאוֹשְׁלִי (WuY'WoLeYYŠ – *violes*, fol. 157a-14)

Zayine (ז) indique [z], tandis que samèkh (ס), tsadé (צ) et chine (ש) désignent [s]. Samèkh est peu fréquent.

רוֹזִיִּישׁ (RWoZeYYŠ – *roses*, fol. 157b-20)
סוּמַק (SuWMaQ – *sumac*, fol. 158a-18)
טְרוֹצִיִּי (TRWoZiYZiY – *trocisi*, fol. 159b-15)
שִׁירוֹף (ŠiYRWoP – *sirop*, fol. 160b-9)

Youd (י) sert de *mater lectionis* pour [e] et [i], en tant que consonne, il indique [j] :

מֵרְטִילִי (MeYRTiYLeY – *mertile*, fol. 160b-14)
יֶזַע (YWuZ – *jus*, fol. 161a-2)

Kaf (כ) désigne sans raphé [k], avec raphé (כּ) probablement [x]. Son apparition est rare; il figure surtout dans des mots d'emprunt :

לֵיֶסְטוֹמַאָכָא (LeYSTWoMaKa' – *l'estomac*, fol. 157a-1)
שִׁינוֹכָא (ŠeYNWoKa' – *sinocha*, fol. 163b-8)

Lamèd (ל) représente probablement et le phone [l] et [λ] (palatalisé). Il serait aussi possible que le youd suivant le lamèd indique ici la palatalisation, mais la terminaison de *roses* (רוֹזִיִּישׁ²³), par exemple, apparaît sous la même graphie.

לֵינְטִילִיִּישׁ (LeYNTiYLeYYŠ – *lentilles*, fol. 161a-15)

Il en est de même pour noun (נ), qui désigne vraisemblablement et [n] et [ŋ]:

שִׁינוֹכָא (ŠeYNWoKa' – *sinocha*, fol. 163b-8)
טֵימּוֹיִנָּא (TeYMWoYYNə, – *temoigne*, fol. 160b-11)

Pé (פ) indique sans raphé le phone [p], avec raphé (פּ) [f] :

פּוֹרְטוּלָצִי (PWorTuWLaZiY – *portulaci*, fol. 156b-10)
פִּין (FiYN – *fin*, fol. 162a-20)

Qouf (ק) sans raphé désigne [k], avec raphé (קּ) [q] :

סוּמַק (SuWMaQ – *sumac*, fol. 158a-18)
שִׁקְיָא (ŠeYČYəH – *sechie*, fol. 163a-18)

Les consonnes restantes ne présentent aucune difficulté particulière et ne diffèrent pas dans leur fonction de celles que l'on trouve dans d'autres textes d'ancien français en graphie hébraïque (par exemple, des gloses de Raschi²⁴). Ainsi, dalèt (ד) représente [d], tèt (ט) [t], mèm (מ) [m] et rèche (ר) [r]. Les lettres hèt (ה), âyin (ע) et tav (ת) n'apparaissent pas dans le passage que j'ai édité.

2. 2. La vocalisation

Fevres est presque entièrement vocalisé. Dans la plupart des cas, les signes de voyelles s'appuient sur des consonnes aléf, hè, waw et youd (א, ה, ו et י), celles-ci servant de *matres lectionis*.

Patah (ַ) et qamats (ָ) représentent [a] ; qamats ne figure que dans des mots latins en position finale. Il n'y a vraisemblablement pas de différence entre ces deux signes concernant la prononciation.²⁵ Une *mater lectionis* est toujours un aléf (א) :

מַלְאֲדִיָּה (Ma'La'DiY'əH – *maladie*, fol. 163b-8)
אִיקְטִירִיצִיָּא (iYQTiYRiYZiY,aH – *ictiricia*, fol. 16b-9)

Tséré (ֶ) désigne et [e] et [ɛ] ; il figure dans la plupart des cas avec un youd (י) comme *mater lectionis*. Si [e] ou bien [ɛ] est accentué, on trouve de temps en temps un double youd (יִי) :

מֵרְטִילִי (MeYRTiYLeY – *mertile*, fol. 160b-14)
וִינֵיֶגְרָא (WYiNeYYGRə' – *vinegre*, fol. 163a-16)

Hirik (ֿ) prend presque toujours un youd (י) comme *mater lectionis*, s'il désigne un [i]. Par contre, waw vocalisé avec hirik (וֿ)²⁶ représente le phone [y] ; ce phénomène est une particularité de notre texte et ne figure pas dans d'autres *scriptae* hébraïques dans lesquelles « the Latin *u*, becoming the French [ū], was written וֿ »:²⁷

שִׁי (ŠiY – *si*, fol. 156b-14)
יֶזַע (YWuZ – *jus*, fol. 161a-2)

Koubouts (ׁ) désigne le phone [u]. Dans le cas où il s'appuie sur une *mater lectionis*, celle-ci est un waw. Souvent, l'usage change entre cette représentation et וֿ, ce qui nous porte à croire que [u] et [y] étaient prononcés de façon similaire :²⁸

סוּמַק (SuWMaQ – *sumac*, fol. 158a-18)
שׁוּמַק (ŠWuMaQ – *sumac*, fol. 157b-3)

Holam (ׁ) ne se trouve dans *Fevres* que sur waw (*holam magnus*) et désigne ainsi [o]. *Holam magnus* en combinaison avec un double youd, ce dernier vocalisé avec tséré (יִי) représente probablement le phone [we] :²⁹

אַשִׁיטוֹזָא (aŠiYTWoZa' – *acitosa*, fol. 156b-12)
קְרֵיאוֹיִיט (QReY'WoYeYT – *creoit*, fol. 162b-10)

Cheva () a deux fonctions en hébreu. D'une part, il indique la connexion phonétique de deux consonnes et reste dans ce cas muet (cheva quiescens). D'autre part, il sert à exprimer l'e caduc [ə] (cheva mobile),³⁰ phone que l'on connaît aussi en français. Dans *Fevres*, nous devons toujours nous demander si nous avons affaire à une voyelle absente ou à un e caduc. Dans la plupart des cas, le scripteur indique l'e caduc avec , et x comme mater lectionis :

דאגראפייש (Də'GRa'PeYYŠ – de grapes, fol. 157b-8)

Cette règle n'est pas toujours respectée. E caduc peut être exprimé aussi sans mater lectionis, par exemple dans דראכמש (DRaKMŠ – drachmes, fol. 156b-10). La représentation d'e caduc par un appui sur une mater lectionis est d'ailleurs une innovation de *Fevres*³¹ et n'a pas pu être trouvée dans des textes judéo-français plus anciens.³²

Les autres signes de vocalisation (, , ,) ne figurent pas dans *Fevres*, en concordance avec les autres textes d'ancien français en graphie hébraïque connus.

2. 3. Translittération

Les consonnes et signes vocaliques hébraïques sont translittérés selon les conventions suivantes.³³ Tous les signes du texte hébraïque sont rendus par les caractères latins qui leur sont attribués. La seule exception concerne le cheva, qui est seulement translittéré quand il est exprimé avec une mater lectionis.

א (aléf) - '	מ (mèm) - M
ב (bèt) - B	מ (mèm sofite) - M
ב (vèt) - V	נ (noun) - N
ג (guimel) - G	נ (noun sofite) - N
ג (guimel) - Ğ	ס (samèkh) - S
ד (dalèt) - D	ע (âyin) - '
ה (hé) - H	פ (pé) - P
ו (waw) – W	פ (pé sofite) - P
ז (zayine) - Z	פ (fé) - F
ח (hèt) - Ĥ	צ (tsadé) - Z
ט (tèt) - Ṭ	צ (tsadé sofite) - Z
י (youd) - Y	ק (qouf) - Q
כ (kaf) - K	ק (qouf) - Č
ך (kaf sofite) - K	ר (rèche) - R
כ (chaf) - Ķ	ש (chine) - Š
ל (lamèd) - L	ת (tav) - T

Tandis que les consonnes sont translittérées par des majuscules, les signes vocaliques sont rendus par des minuscules. Aux signes vocaliques hébraïques sont attribués les caractères latins suivants.

ַ (patah) - a	ױ (holam) - o
ָ (qamats) - a	װ (koubouts) - u
ֶ (tsérè) - e	ױ - u
ִ (hirik) - i	ֵ (cheva) - ə

3. Le lexique

3. 1. Le rapport entre ancien français et latin

Kiwitt constate dans l'introduction de son édition que le français, en tant que langue scientifique, était beaucoup plus développé qu'on ne le pensait.³⁴ Cette observation contraste avec l'opinion de Müller, qui qualifie l'ancien français comme langue des registres régionaux.³⁵ En effet, dans l'extrait que j'ai édité, les passages qui rapportent des recettes médicales se servent en grande partie de lexies latines (imprimées en caractères gras ici) dans la mesure où il s'agit de la dénomination des ingrédients. Des lexies qui indiquent ce qui devrait être fait avec ces ingrédients sont en ancien français. Cette méthode peut être observée dans l'exemple suivant (fol. 158b-1 jusqu'à -5)

Figure (1) : édition en quatre étapes de fol. 158b-1 jusqu'à -5

פריניש טוריש - משטיציש - מומי אי שגויניש {ד} דראקוניש - אנה - דרממ אונם לפיש אימאטייש דרכמש שיקא אי דאמאה שי לאמיטייש או שירוף שי לידוניץ אבוייך מרטין איבוישפר אביקא איבא פרויקא "

PREYNeYYŠ TuWRIYŠ - MaŠTIYZiYŠ - MWoMiY 'eY ŠaGWuNYiYŠ {D} DRa'QWoNIYŠ - 'aN'a - DRaKMaM 'uWNaM LaPIYŠ 'eYMa'TIYTIYŠ DRaKKMaŠ ŠiYNOŠ 'eY Də'MiY'əH ŠiY La'MeYTIYIYŠ 'Wo ŠiYRWoP ŠiY LiYDWoNeYYZ 'aBWoYəYYeYYR Ma'TiYN 'eYVeYŠPeR 'aVeYQə' 'eVə' PRWoYYDə' "

Prenez turis masticis momi et sanguis draconis ana drachmam unam lapis ematitius drachmas cinque et demie si le metez au sirop si li donez à boiver matin et vesper aveque eve froide.

Prenez une drachme d'encens, de mastics, de momie, de sanguis draconis, cinq et demie drachmes de l'hématite, mettez-le donc au sirop et donnez-lui ainsi à boire matin et soir avec de l'eau froide.

Il arrive que des mots latins ou encore des phrases complètes soient traduits en français, comme on peut le voir dans les deux exemples suivants :

Figure (2) : fol. 159b-10 jusqu'à -11

קונשולידא דניץ מאנירין שט מאיור אימינור שט קונשולידא לאנרנא אי לאפטיקא

QWoNŠWoLiYDa' DWuYeYZ Ma'NeYReYYZ SeT Ma'YWoR 'eYMiYNWoR SeT QWoNŠWoLiYDa' La'GRa'NDə' 'eYLa'PeYTIYIYŠ'

[Prenez] **consolida** dues maneres c'est **maior et minor** c'est **consolida** la grande et la petite

Prenez deux sortes de consoude, c'est-à-dire consolida maior et minor, c'est la grande consoude et la petite consoude

Figure (3) : fol. 1 58b-19 jusqu'à -21

פאק בוליארי רוז אי איפוקושיטודש אט אכסיאם פטייש בוליר רוניש אי איפוקושיטודש אי אכסיאה

Fac bolire **rosas et epocustidos et acaiam** fetez bolir roses et **epocustidos et acacia**

Fais cuire des roses, de l'hypoquiuste et de l'acacie ; faites... (idem)

Pour certains termes techniques, le français de l'époque ne semble donc pas avoir établi des lexies adéquates, de sorte que l'auteur dut recourir aux mots latins connus. D'autre part, on remarque que le nombre de mots d'emprunt passés dans l'inventaire des termes techniques médicaux sont proportionnellement plus importants que ne l'avait escompté Müller,³⁶ par exemple :

Figure (4): mots d'emprunt français

<i>acacia</i> ³⁷ (אָקאַציע – 'aKaSiY'aM, fol. 158b-20) > <i>acacie</i> (אָקאַציע – 'aQaSiY'eY, fol. 161a-21)
<i>accidentia</i> > <i>accident</i> (אַקסידענט – 'aQSiYDe'NT, fol. 163b-3)
<i>clysterium</i> > <i>clister</i> (קליסטר – QLiYŠTeR, fol. 156b-18)
<i>corallum</i> ³⁸ (קוראל – QWoRa'LiY, fol. 158b-16) > <i>coral</i> (קורל – QWoRaL, fol. 159b-2)
<i>diarrhœa</i> > <i>diarria</i> (דיאַרריאַ – DiY'aRiY'aH, fol. 158a-16)
<i>digestio</i> > <i>diesiton</i> (דיאַשטיאָן – DiY'eŠTiY'WoN, fol. 156b-15)

Pourtant, il ne peut pas être question d'un français en tant que langage technique ; la part des lexies latines est encore très élevée. Quand on compare le nombre de mots qui désignent des maladies, des plantes, des pierres, des compositions pharmaceutiques et d'autres ingrédients de recettes, on constate que le pourcentage de mots latins monte à presque 57%.³⁹ Il faut souligner que l'emploi des lexies latines se borne quasiment toujours au langage médical et que des passages descriptifs sont pour la plus grande partie rendus en français.

3. 2. Corrections des premières documentations et significations

Dans le glossaire d'ancien français de mon édition, plus de 300 lexies françaises ont été référencées dans des dictionnaires d'ancien français, des dictionnaires étymologiques ainsi que dans des éditions nouvelles de différentes sources qui ne sont pas (encore) incorporées dans ces dictionnaires. Les observations suivantes ont pu être faites : d'un côté, la datation de certains mots a dû être corrigée par rapport aux indications du FEW, écart pouvant atteindre même plusieurs siècles. La dénomination de la plante *Lycium barbarum* L. (lyciet commun) **dragant* (דְּרַאגַּנט – DRa'GaNT, fol. 158b-7), par exemple, n'est attestée qu'à partir du XVI^e siècle.⁴⁰ Il en va de même pour le syntème **chaoz eteine*, 'chaux hydratée' (כּוֹז אֵיטֵינַא – Ča'WoŠ 'eYT'eYYNə, fol. 163a-17/18), qui est, par rapport au FEW,⁴¹ documenté dans *Fevres* deux siècles plus tôt.

D'un autre côté, les significations dans *Fevres* diffèrent de temps en temps de celles données dans les dictionnaires de référence. Le mot **brisure* (בְּרִיזוּרָא – BRiYZuWRə, fol. 159b-20), par exemple, prend ici le sens de 'plaie, lésion', contrairement à 'fracture', comme indiqué dans le TL.⁴² *coveter* (קוֹבֵיטֵינַא – QWoVeYYT'eYNT, fol. 160a-17) signifie ici 'obtenir quelque chose par ruse' et non pas 'cacher', sens donné par le TL.⁴³

Les mêmes phénomènes apparaissent aussi dans l'édition de Kiwitt⁴⁴ et furent déjà observés par Levy : « Plus de mille mots français, dont les dictionnaires ne citent que des témoignages plus ou moins tardifs, ont paru pour la première fois dans les textes d'origine juive » ;⁴⁵ cf. aussi Sala, qui fait

remarquer (en se référant à l'édition de Levy) qu' « il y a une centaine de mots inconnus en ancien français, d'autres [...] au sens différent de celui des textes en ancien français. »⁴⁶ En vue du lexique, l'édition de *Fevres* peut donc apporter une contribution à la révision de l'histoire de certains mots français, surtout en ce qui concerne leur usage dans des textes scientifiques.

3. 3. Exemples de quelques lexies

Le matériel linguistique présenté ci-joint⁴⁷ constitue un choix de lexies du domaine médico-botanique qui me paraissent particulièrement intéressantes, extraites du glossaire d'ancien français de mon édition de *Fevres*. Les mots choisis ne figurent pas dans l'édition de Kiwitt et n'ont donc pas encore été analysés de manière approfondie dans le contexte de *Fevres*.

1. אָקאַציע – 'aQaSiY'eY (fol. 161a-21, 163a-17)

acacie, *f.* Selon le FEW, le mot est documenté pour la première fois au XIV^e siècle en français et vient du latin *ACA-CIA* (< grec *ἀκακία*). Le mot latin n'est pas héréditaire dans une quelconque langue romane, mais existait presque partout comme mot savant.⁴⁸ Il désignait le suc de prunelles vertes, signification que nous donne, par exemple, le DAO pour l'ancien occitan (*acassia*)⁴⁹ en corrigeant ainsi la signification suggérée par le FEW ('acacia').⁵⁰ D'après Rolland, le suc de la cassia ou acacia orientale, qui était rare et cher, fut remplacé au Moyen Âge par le suc de prunelles vertes pour l'usage en médecine.⁵¹ *Acacie* ne figure pas dans le TL.

2. בְּרִיזוּרָא – BeRBeRiYŠ (fol. 156b-8, 157a-12, -19, 157b-1, 160b-3)

berberis, *m.* Ce mot savant, emprunté via le grec tardif *βέρβερις* et le latin médiéval *berberis*⁵² à l'arabe *barbāris*,⁵³ désigne la *Berberis vulgaris* L. (épine-vinette). D'après le FEW, le terme fut introduit dans le langage des pharmaciens seulement au cours du XVI^e siècle (*berbēris*) et est absent des dictionnaires d'ancien français. Vu son apparition dans *Fevres*, le moment de sa première documentation est à corriger au moins de deux siècles. Nous pouvons certes aussi supposer que le mot soit latin et qu'il soit employé ainsi dans un entourage français (par exemple, « et pues si metrons dues drachmes de berberis »,⁵⁴ c.-à-d., et puis, nous y mettrons alors deux drachmes d'épine-vinette). Mais dans la plupart des cas, des mots latins figurent après des données des quantités au génitif,⁵⁵ ce qui nous amène à croire que *berberis* était passé en français. Le FEW remarque que les baies de cette plante étaient utilisées à l'époque comme médicament renforçant les intestins grâce leur propriété astringente.

3. בְּרִיזוּרָא – BRiYZuWRə, (fol. 159b-20)

**brisure*, *f.* Le terme est une dérivation du verbe en ancien français *brisier* (< latin vulgaire **brisare*), 'briser, rompre',⁵⁶ documenté pour la première fois dans la *Chanson*

de Roland (1080).⁵⁷ La graphie hébraïque renvoie à la prononciation [brizyrə], donc quelque chose comme **brisure*, forme qui n'est pas attestée dans les dictionnaires : le TL donne *brisëure* (avec hiatus),⁵⁸ le FEW *briseure*,⁵⁹ tous les deux avec la signification 'action de briser ; partie brisée ; fracture'. Le contexte de notre texte suggère pourtant une signification comme 'plaie, lésion' : « trocisi [...] si est bon à etancher les flurs adames et garit tot brisure et navre dedenz le cors o dehors »⁶⁰ (c.-à-d., pilule [...] est ainsi bonne pour stopper les flux nuisants et guérit toute lésion et plaie dans ou en dehors du corps).

4. אַיטײַנג - Ča'WoÇ 'eYTeYYNə, (fol. 163a-17/18)

**chaoz eteine, f.* Ce syntème signifie 'chaux hydratée' et est indiqué dans le FEW comme *chaux éteinte*.⁶¹ Selon lui, le terme composé apparaît pour la première fois dans des textes du XVI^e siècle, de sorte que nous devons corriger le moment de sa première documentation. Cf. pour *chaux* (< latin CALX, depuis le XII^e siècle), *chauz*, 'chaux', TL⁶² et FEW ;⁶³ la variante **chaoz* ne figure pas dans les dictionnaires consultés et résulte sûrement d'une incertitude dans la façon de rapporter le mot en lettres hébraïques. L'épithète **eteine* appartient au verbe *esteindre*, 'éteindre',⁶⁴ et doit constituer son participe passé. **Eteine* ne correspond pourtant pas à la formation régulière, qui aurait du donner *esteinte*.⁶⁵ L'absence du -s- suggère qu'il ne fut plus prononcé ; le même phénomène se trouve dans les mots **ecale* (fol. 159a-13) pour *escal*, 'écaille',⁶⁶ **ecorce* (fol. 160b-13, 161a-16, 161b-9) pour *escorce*, 'écorce',⁶⁷ **ecrire* (fol. 159a-1) pour *escrire*, 'écrire',⁶⁸ ainsi que dans d'autres termes. Le moment de l'établissement du présumé -s- *impurum* tout comme celui de sa disparition en français ne peuvent pas être exactement définis. La première apparition de la plupart des termes sans -s- est attestée à partir du XVII^e siècle,⁶⁹ mais on trouve aussi, par exemple, *etabler* (basé sur latin STABILUM) 'amener dans l'étable' dans la *Chanson de Roland* (1080).⁷⁰

5. קײַנג - QWoYYNZ (fol. 156b-15, 157a-5, -25, 157b-6, 158a-17, 160b-8, -10, 161a-3)

**coïn, m.* Ce terme, toujours présent au pluriel – **coins* – dans notre manuscrit, désigne le coing (*Cydonia vulgaris* Pers.) et est attesté pour la première fois en 1160 sous la forme de *cooin* (< latin CYDONEUM < grec κυδώνια).⁷¹ D'autres variantes de ce mot sont *cooin(g)*, *coing* et *codoin*.⁷² La dernière variante est qualifiée comme « judéo-français » par le FEW et fait partie des dérivations qui conservent le -d- latin, variantes qui sont surtout attestées pour l'(ancien) occitan.⁷³ La forme du mot qui figure dans *Fevres* ne correspond à aucune des variantes données dans les dictionnaires, de sorte que nous pouvons supposer soit une corruption – le premier youd serait erroné pour un waw – soit un accord de la graphie hébraïque à la prononciation au pluriel de la variante *coing*. La première hypothèse est peu probable, la graphie *QWoYYNZ* apparaissant constamment dans le passage édité ; nous optons donc pour la deuxième possibilité. La

variante « judéo-français » *codoin* pourtant peut sûrement être exclue ici.

6. קורנא דאשירפא - QWoRNə' Də'SeYRFə' (fol. 159b-7)

corne de cerf, f. Ce terme composé est peu attesté dans les sources d'ancien français et est absent du TL et du DAF. Le FEW nous en donne la signification 'plantain' (plantes du genre *Plantago*).⁷⁴ *Corne de cerf* est, selon le FEW, attesté pour la première fois en 1256. La terminaison de *ŠeYRFə'* suggère la prononciation d'un -e caduc à la fin, ce qui nous semble – vu le labiodental sourd avant – une erreur.

7. דראגנט - DRa'GaNT (fol. 159b-7)

**dragant, m.* Ce terme désigne le *Lycium barbarum* L. (lyciet commun)⁷⁵. Concernant le français, la forme du moyen français (XVI^e siècle) *tragacanth* (< latin TRAGACANTHA < grec τραγάκανθα) est attestée la première comme mot savant dans le FEW.⁷⁶ **Dragant* dans *Fevres* est probablement une première documentation ; la graphie indiquant des sonorisations nous amène à croire que le mot était déjà établi dans l'usage linguistique. Sinon, **dragant* est pour les langues romanes du Moyen Âge attesté dans le syntème *goma dragant* en ancien occitan pour désigner la résine de cet arbuste.⁷⁷

8. גױבײַנג - GWoVeRNə' (fol. 160a-9, -10)

gouverne, f. *Gouverne* (< lat. GUBERNARE < gr. κυβερνάω) appartient à un des rares cas, où la forme et la signification du terme fait apparemment partie des mots que l'on trouve seulement dans des textes judéo-français, par exemple dans les gloses de Raschi, le glossaire de Bâle et d'autres textes d'origine juive édités par Levy.⁷⁸ Il figure aussi dans le glossaire ancien français – anglais établi par Saye.⁷⁹ Le DEAF⁸⁰ ainsi que le TL⁸¹ et le FEW⁸² donnent la signification 'nourriture, entretien' pour ces textes, qui nous semble aussi être appropriée dans notre cas : « si descente aval le sanc do foie si vet un torte chemin en les boias sant doner nule gouverne à membres si s'afeblissent les membres » (c.-à-d., si le sang descend du foie, il prend alors un faux chemin dans les intestins sans donner de nourriture aux membres, de sorte que les membres s'affaiblissent).⁸³

9. לױפ - LWuP (fol. 161b-1)

**lup.* Ce terme n'a pas pu être définitivement identifié ; il est absent des dictionnaires d'ancien français et des dictionnaires étymologiques dans cette forme. Eventuellement, il s'agit du lupin, et la forme donnée ici serait corrompue pour *lupin* (< lat. LUPINUS 'appartenant au loup'), documenté depuis le XIII^e siècle.⁸⁴ Le contexte de **lup* dans *Fevres* (« moia de lup ») soutient cette hypothèse, car *moia* était une mesure de céréales.⁸⁵ Une alternative moins probable serait une variante raccourcie d'*herbe au* (ou *de*) *loup*, qui pouvait désigner l'aconit tue-loup (plantes du genre *Aconitum*), une plante très vénéneuse, ou l'orobanche (plantes du genre *Oro-*

banche); ce terme est documenté seulement pour le moyen français.⁸⁶

10. מִיגְרָאֵיִי - MiYGRaYYNeYYŠ (fol. 156b-15) / זִיִּינְרָגָמְ מִיגְרָאֵיִי - MiYGRaYYNeYYZ (fol. 157b-4) / מִיגְרָאֵיִי - MeYGRaYYNeYYZ (fol. 157b-12) / מִיגְרָאֵיִי - MiYGRaYYNə, (fol. 160b-13) / מִיגְרָאֵיִי - MiYGRa'Nə, (fol. 161a-17) / מִיגְרָאֵיִי - MeYGRa'Nə, (fol. 161b-9)

**migrane*, *f.* Aucune des formes suggérées par les différentes graphies dans *Fevres* ne correspond à des documentations des sources consultées. *Migrana* (< latin MILLE + GRANA) signifie en ancien occitan ‘grenade’; d’autres variantes d’ancien occitan sont *milgrana*, *mi(e)lgrana*, *migraine*, parmi d’autres.⁸⁷ On connaissait en latin médiéval *migrana*, ‘granatum, malum punicum’;⁸⁸ les formes attestées dans *Fevres* y remontent probablement. Le FEW remarque que les Romains appelaient la grenade *malum granum*⁸⁹ (pour cause de ses graines abondantes) et que la substitution de *malum* par MILLE se conçoit aisément. Le FEW donne en outre l’expression *migrenier* pour désigner le grenadier, qu’il qualifie de « judéo-français ».⁹⁰ Ce terme n’est pas attesté dans le TL ni dans le DAF; en ancien français, la grenade était appelée généralement *pome grenate*.⁹¹

11. אֶשְׁאֵפִיִי - Pa'Ša'ĜeYYŠ (fol. 160a-11)

passages, *m.* *Passage* (< latin vulgaire *PASSARE) est largement attesté dans les dictionnaires depuis la *Chanson de Roland* (1080) au sens propre, ‘lieu où l’on passe; action de passer’.⁹² Des documentations du langage technique médical y manquent pourtant. Dans le contexte ici (« les passages du foie sont étroits », c.-à-d., les passages du foie sont bouchés),⁹³ sont à entendre les passages des quatre humeurs de l’organisme;⁹⁴ l’extrait édité traite surtout des effets des faux flux de la bile jaune, qui est, selon Galien, située dans le foie. La conséquence de cette disharmonie est la maladie fiévreuse dysentérie.⁹⁵

- 12a. פִּיִּי אֶפְרִיקָא - PeYYN 'aFRiYQə, (fol. 157a-3)
12b. פִּיִּי בּוֹלֵטִי - PeYYN BuWLT'eY (fol. 161b-9/10)

En outre le terme simple, *pen* (*PeYYN*), une variante graphique pour *pain* (< latin PANIS),⁹⁶ apparaissent deux sortes spéciales de pain dans le passage édité :

a) **pen afrique*, expression qui n’a pu être trouvée que dans la traduction en ancien espagnol *Tratado de las fiebras* d’Isaac Israeli (xv^e siècle) sous la forme de *pan africano*.⁹⁷ « de gallas drachmas ij sandal ruta *pan africano* onças ij todas estas tornaras en poluo »;⁹⁸ elle est absente de toutes autres sources consultées. La signification du terme composé reste néanmoins non résolue dans le DETEMA.

b) *pen buleté*. Ce terme composé figure dans plusieurs citations dans le TL, par exemple : « pains buletés »⁹⁹ et « blanc pain buleté ».¹⁰⁰ Le mot ancien français d’origine germanique *buleter* (< moyen haut allemand *biuteln*),¹⁰¹ aujourd’hui *bluter*¹⁰² (en parlant de la farine qui est séparée du son au moyen d’un tamis). Une signification de l’expres-

sion entière n’a pas pu être trouvée, de sorte que nous traduisons littéralement ‘pain fabriqué avec de la farine blutée’. Vu la deuxième citation, on pourrait supposer que le ‘pain blanc’ est à entendre.

- 13a. רוֹשְׁטֵי בּוֹבִישׁ - RWoŠT'Wo BWoViYŠ (fol. 158a-18)
13b. רֵישְׁטֵי בּוֹבִישׁ - ReYŠT'eY BWoViYŠ (fol. 158a-22)
13c. אֶרֶשְׁאֵבּוּף - 'aReT'ə' BuWP (fol. 158a-23)

a) **rosto bovis* / b) **reste bovis* / c) **arete buf*, *f.* Ces trois formes appartiennent au terme qui désigne différentes plantes du genre *Ononis* et principalement la bugrane, plante de la famille des Légumineuses, qui comprend un grand nombre d’espèces.¹⁰³ Aucune de ces formes figurant dans *Fevres* n’est attestée dans les dictionnaires. Le FEW donne le français moderne *arrête-bœuf* (< latin *ARRESTARE + BOS, -VIS) avec des variantes dans d’autres langues romanes modernes (par exemple *arrestabue* pour l’occitan), nom donné souvent à la bugrane, ses racines traçantes faisant obstacle à la charrue.¹⁰⁴ Les composantes **rosto* (13a) et **reste* (13b) n’ont pas pu être trouvées dans ces formes; on pourrait pourtant supposer des variantes assimilées des formes commençant par *resto-*, qui sont documentées dans le FEW.¹⁰⁵ *Bovis* (13a et 13b) est le génitif du latin *bos*, ‘bœuf’. La troisième variante attestée dans *Fevres*, **arete buf* (13c), semble être la forme française du mot que l’on connaît aussi du français moderne. L’apparition dans *Fevres* est probablement une première documentation de ce terme. La dernière lettre (pé) doit être corrompue par le manque d’un raphé. La réduction apparente de la diphtongaison (*buf* au lieu de *buëf*)¹⁰⁶ est un phénomène qui se trouve aussi dans le mot *MuWRT* (**murt* pour francien *muert*, ‘mort’),¹⁰⁷ ce qui est sûrement dû à l’incapacité de la graphie hébraïque à rendre le diphtongue [we]. Nous pouvons donc supposer que la graphie -*uW-* (koubouts + waw) indique aussi ce phone.

14. רֵישְׁרֵיִנְאֵטָא - ReYTR'eYNə'NaT' (fol. 161a-10)

**retrenenat*, *adj.* Cet adjectif, qui remonte au latin RES-TRINGERE, est une variante non documentée de *retregnant*, ‘astringent’, attesté dans le FEW.¹⁰⁸ Il nous semble possible que le mot soit erroné pour **retrenant*, une variante graphique pour le terme donné dans le FEW, la graphie hébraïque ne pouvant rendre le phone [r]. L’adjectif désigne ici une qualité d’un sirop (« si li donez à boiver avecque un sirop retrenenat com sirop de roses o de mertile », c.-à-d., donnez-lui donc à boire avec un sirop astringent comme sirop de roses ou de myrtille).¹⁰⁹ L’usage du mot dans ce sens est documenté, selon le FEW, seulement depuis Voltaire, de sorte que nous pouvons supposer une fois de plus une première documentation dans *Fevres*. Le mot est absent des dictionnaires d’ancien français comme TL ou DAF.

15. שֵׁיגְוֹנְדָא אֵי בָא - ŠeYGWoNDə' 'eYVə' (fol. 161b-5)

**seconde eve*, *f.* Ce terme composé doit correspondre à *eau seconde* (< latin AQUA + SECUNDA), ‘acide nitrique dilué’,

attesté seulement pour le français moderne, plus précisément depuis 1690.¹¹⁰ Par conséquent, il est absent des dictionnaires d'ancien français, comme TL ou DAF, et ne figure pas non plus dans les sources anciennes d'autres langues romanes consultées. Les deux composantes du terme sont certes présentes dans l'ordre inverse ici, mais il nous semble évident que l'on doit entendre par **segonde eve* la même chose que par *eau seconde*. La première documentation de l'expression peut donc être corrigée de presque 500 ans. Cf. pour l'ancien français *eve*, 'eau', et *segont*, *-de*, 'second', les attestations dans le FEW.¹¹¹

4. Conclusion et problèmes

Bien que connu depuis plus de cent ans, seulement un tiers des 385 folios de *Fevres* a été édité jusqu'à présent. Le traité médical constitue pourtant un objet d'étude particulièrement intéressant concernant plusieurs aspects. En premier lieu, il s'agit du plus long texte continu en ancien français en lettres hébraïques, qui est, hormis quelques folios de début et de fin, entièrement conservé. La compilation peut donc nous fournir une idée assez globale, concrète et authentique des traités médicaux du Moyen Âge, en ce qui concerne et la structure et le contenu de ce genre de textes. En effet, les textes scientifiques et médicaux de cette époque en particulier sont assez rares pour le français, les centres de médecine se trouvant surtout en Provence, en Espagne et en Italie. Par ailleurs, la plus grande partie de ces textes était évidemment écrite (ou traduite de l'arabe) en latin. Une telle compilation française écrite en caractères hébraïques est jusqu'à présent inconnue à l'exception de *Fevres*, fait peut-être étonnant, la médecine étant une profession de tradition où les Juifs excellaient, aussi bien dans le Nord que dans le Sud¹¹² de la France.¹¹³

Les résultats des analyses lexicographiques fournissent un nouveau matériel pour la lexicographie de l'ancien français. Sur la base du matériel linguistique de *Fevres*, nous pouvons voir que le français à la fin du Moyen Âge était déjà développé jusqu'à un certain degré en tant que langue scientifique. Concernant le langage médical, nous avons affaire à plus de 40% de lexies françaises. Ce chiffre, établi à partir de mon édition de 15 folios, ne reste pourtant pas sans problèmes. Les difficultés se réfèrent surtout à des lexies qui ne figurent pas dans les dictionnaires d'ancien français, de sorte qu'il s'agit probablement d'une première documentation. La lexie du numéro 1, *acacie*, par exemple, n'est pas documentée dans des textes plus anciens que *Fevres*. S'agit-il alors d'un terme qui existait réellement en ancien français ou avons-nous affaire à un emprunt spontané au latin (*acacia*, 'succus prunellarum agrestium') ?¹¹⁴ Un cas similaire constitue l'exemple numéro 2, *berberis*, qui est attesté jadis seulement dans des textes latins médiévaux, comme dans *l'Alphita*.¹¹⁵ Pouvons-nous supposer que *berberis* soit un emprunt en français ou devons-nous admettre que l'auteur ait employé un mot latin ? Le problème des prétendues premières documentations est, par ailleurs, un problème commun à tous les textes scientifiques médiévaux et ne se borne pas seulement aux écrits hébraïques.¹¹⁶

Un autre problème concerne le mot présenté (numéro 8) *governe*, qui pourrait être étudié en tenant compte de la thèse de l'existence d'un soi-disant « judéo-français », c'est-à-dire

une variante d'ancien français qui différerait du dialecte français alors parlé par les non-Juifs de l'époque. Cette théorie fut établie par Oesterreicher¹¹⁷ et a été soutenue par la suite par Blondheim,¹¹⁸ Levy¹¹⁹ et surtout par Weinreich.¹²⁰ Le FEW aussi utilise la désignation « judfr. » pour qualifier certains mots. Une opinion contraire est défendue par Banitt, qui parvient clairement dans son article « Une langue fantôme: Le judéo-français » à la conclusion : « Abandonnons [...] toute idée préconçue d'un parler particulier aux Juifs de France », et plus tard, « il n'y a [...] pas de pénétration hétérogène, ni dans le système phonétique, ni dans le système morphologique. [...] Abordons [...] les documents en question comme toute autre document ancien français ». ¹²¹ Ayant analysé le matériel linguistique de *Fevres*, nous pouvons confirmer la conclusion de Banitt : les caractéristiques phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales¹²² du texte écrit en lettres hébraïques s'avèrent être concordantes pour la plus grande partie avec celles que l'on trouve dans les autres écrits rédigés en ancien français.¹²³ Tout cela n'exclut évidemment pas le fait que certains mots étaient utilisés seulement dans des *scriptae* juives.

Un dernière difficulté que je voudrais aborder est la représentation graphique problématique de certains phones français. La question de savoir si, et si oui, comment les phones palatalisés [λ] et contrairement à [l] et [n] sont représentés n'a pas pu être résolue définitivement, car les phones palatalisés et non-palatalisés apparaissent de la même manière. Il nous semble probable que lamèd et noun indiquent les deux possibilités, respectivement, la graphie hébraïque n'ayant pas la faculté d'exprimer cette distinction.¹²⁴ Un autre problème graphique concerne le phone [we], qui est éventuellement représenté par *-uW-* (koubouts + waw).¹²⁵

Les résultats d'analyse de *Fevres* promettent d'être utiles et féconds à différents niveaux. Ils peuvent approfondir et élargir nos connaissances concernant plusieurs aspects : la conception médiévale des maladies fiévreuses, la composition traditionnelle des traités médicaux au Moyen Âge ainsi que le développement et les facultés linguistiques de l'ancien français. Les problèmes restants mentionnés exigent cependant des études ultérieures.

Notes:

¹ Eventuellement, le nom de l'auteur y était marqué et reste ainsi inconnu jusqu'à maintenant.

² Cf. aussi Zaun (2002:277).

³ Cf. Steinschneider (1897:85).

⁴ Cf. Oesterreicher (1896).

⁵ Dans le cadre de son mémoire de maîtrise à la Johns Hopkins University de Baltimore sous la direction de David Blondheim.

⁶ Cf. Saye (1931).

⁷ Cf. Levy (1932).

⁸ Thèse de doctorat chez Ernst Gamillscheg à Berlin ; cf. Katzenellenbogen (1933:23sq).

⁹ Cf. Katzenellenbogen (1933:5sq).

¹⁰ Cf. Katzenellenbogen (1933:13).

¹¹ Cf. Katzenellenbogen (1933:11).

¹² La dénomination « *Fevres* » a été établie par le DEAF (*Dictionnaire étymologique de l'ancien français*).

- ¹³ Kiwitt (2001) : mémoire de maîtrise sous le tutorat de Frankwald Möhren, Université de Heidelberg, version révisée.
- ¹⁴ La naissance du texte après 1290 est encore plus probable (cf. Kiwitt 2001:52).
- ¹⁵ Je remercie Ingrid Untz pour la relecture de cet article.
- ¹⁶ Folios 156b-8 à 163b-9. L'indication des passages est à comprendre ainsi : le premier chiffre indique le numéro du folio ; le recto est marqué avec *a*, le verso avec *b* ; suit après le trait d'union l'indication de la ligne. Une concordance des passages édités peut être consultée chez Kiwitt (2001:204).
- ¹⁷ L'édition partielle de *Fevres* a été acceptée comme sujet de mémoire de maîtrise (cf. Zwink, en préparation). Elle a été faite sur une suggestion du professeur Guido Mensching (Université Libre de Berlin), que je tiens à remercier particulièrement pour son soutien.
- ¹⁸ Cf. Zaun (2002) – article dans lequel elle donne une perspective sur son projet de thèse.
- ¹⁹ Cf. Zaun (2003).
- ²⁰ DEAF (Bibl.: 162sq., 443, 457). La localisation doit probablement être corrigée en faveur de la Champagne / Bourgogne.
- ²¹ Cf., par exemple, Müller (1975:148).
- ²² [h] s'affaiblit au cours du XIII^e siècle, puis disparut totalement au XVI^e siècle seulement (cf. Pierret 1994:67).
- ²³ Voir plus haut.
- ²⁴ Cf. Darmesteter & Blondheim (1929).
- ²⁵ Cf. Kiwitt (2001:22).
- ²⁶ Ce signe est inventé par l'auteur (cf. Zaun 2002:283 et Katzenellenbogen 1933:30).
- ²⁷ Banitt (1971:424).
- ²⁸ Cf. Kiwitt (2001:24).
- ²⁹ Cf. Kiwitt (2001:23).
- ³⁰ Cf. Morag (1971:1137).
- ³¹ Cf. Kiwitt (2001:24).
- ³² Rashi, par exemple, écrit שָׁלֵשׁ pour *joteles* (Darmesteter & Blondheim 1929:615).
- ³³ Les conventions de translittération s'orientent sur celles qui sont utilisées dans l'édition du XIX^e livre du *Sefer ha-Shimmush* (cf. Bos / Mensching et al., en préparation).
- ³⁴ Cf. Kiwitt (2001:41).
- ³⁵ Cf. Müller (1975:148).
- ³⁶ Cf. Müller (loc. cit.).
- ³⁷ Documenté dans sa forme d'accusatif.
- ³⁸ Documenté dans sa forme de génitif.
- ³⁹ Ce chiffre se réfère à l'extrait que j'ai édité (2500 mots environ).
- ⁴⁰ Dans la forme *tragacanth*, cf. FEW (13-2:158a).
- ⁴¹ Cf. FEW (2-1:107b).
- ⁴² Cf. TL (1:151).
- ⁴³ Cf. TL (2:997).
- ⁴⁴ Cf. Kiwitt (2001:43sq.).
- ⁴⁵ Levy (1960:3).
- ⁴⁶ Sala (1998:387).
- ⁴⁷ Par ordre alphabétique.
- ⁴⁸ Cf. FEW (24:64a); cf. aussi l'ancien espagnol *acacia* / *acassia* / *accatie* et d'autres (DETEMA 1:14b-c).
- ⁴⁹ Cf. DAO (5:345).
- ⁵⁰ Cf. FEW (loc. cit.).
- ⁵¹ Cf. Rolland (5:404).
- ⁵² Dans l'*Alphita*, cf. Sin. (87, note 82).
- ⁵³ Cf. FEW (19:22b).
- ⁵⁴ Fol. 157a-11 jusqu'à -12.
- ⁵⁵ Cf., par exemple, le passage latin cité dans la figure (1).
- ⁵⁶ Cf. FEW (1:532b).
- ⁵⁷ Cf. DAF (78a).
- ⁵⁸ TL (1:151).
- ⁵⁹ FEW (1:532b).
- ⁶⁰ Fol. 159b-15 jusqu'à 20.
- ⁶¹ Cf. FEW (2-1:107b).
- ⁶² TL (2:336).
- ⁶³ FEW (2-1:107a).
- ⁶⁴ Cf. TL (3:1369) ; FEW (3:320a).
- ⁶⁵ Cf. GAF (58).
- ⁶⁶ Cf. DAF (223a).
- ⁶⁷ Cf. TL (3:964) ; FEW (11:328a) ; DAF (231a).
- ⁶⁸ Cf. TL (3:1004) ; FEW (11:331b) ; DAF (232b).
- ⁶⁹ Par exemple, *etable* depuis 1636 (FEW 12:222b) ; *épine* depuis 1636 (FEW 12:176b) ; *étoile* depuis 1636 (FEW :252a) ; *état* depuis 1636 (FEW 12:248a).
- ⁷⁰ FEW (12:222b).
- ⁷¹ FEW (2-2:1605b).
- ⁷² TL (2:824) ; FEW (loc. cit.) ; DAF (113b).
- ⁷³ Ancien occitan *codo(i)n(h)*, *coudo(u)* et d'autres ; cf. DAO (4:282sq.).
- ⁷⁴ Cf. FEW (2-2:1196a).
- ⁷⁵ Cf. FEW (13-2:158a).
- ⁷⁶ FEW (loc. cit.).
- ⁷⁷ Cf. FEW (loc. cit.).
- ⁷⁸ Cf. DEAF (G:1094) ; Levy (1932) ; Levy (1964).
- ⁷⁹ Saye (1931:106) ; cf. l'introduction.
- ⁸⁰ DEAF (loc. cit.).
- ⁸¹ TL (4:483).
- ⁸² FEW (4:301a).
- ⁸³ Fol. 160a-7 jusqu'à -9.
- ⁸⁴ Cf. TL (5:703 s. v. *lovin*) ; FEW (5:456b).
- ⁸⁵ **Moia* étant erroné par une incertitude de graphie pour *moie(e)*, *muie(e)*, 'tas de céréales, mesure', vient du latin META, 'meule de foin', et est documenté depuis 1213 (cf. TL 6:120, 421 ; FEW 6-2:54b ; DAF 391a).
- ⁸⁶ Cf. FEW (5:457b).
- ⁸⁷ FEW (4 :237a) ; DAO (4:320sq.).
- ⁸⁸ DuC (5:377a).
- ⁸⁹ Cf. FEW (4 :239bsq.). Cette expression servait, par exemple, d'étymon de l'ancien espagnol *malgranada* (cf. DCELC 2:770b).
- ⁹⁰ Cf. FEW (4:237a).
- ⁹¹ DAF (299a).
- ⁹² TL (7:425) ; FEW (7:713b) ; DAF (446b, s. v. *passer*).
- ⁹³ Fol. 160a-11.
- ⁹⁴ Les quatre humeurs corporelles selon la pathologie humorale, qui remonte à Hippocrate et à Galien, sont les quatre sucs cardinaux sang, mucus, bile jaune et noire.
- ⁹⁵ Cf. Zwink (en préparation, chapitre « introduction »).
- ⁹⁶ Fol. 157b-11 et 161b-7 ; cf. TL (7:40, *pain*) ; FEW (7:543b, *pain* et *pēñ*) ; DAF (434a, *pain* et *pan*).
- ⁹⁷ DETEMA (2:1168a).
- ⁹⁸ DETEMA (loc. cit., édition de Richards, 1984: fol. 109v1).

- ⁹⁹ Cf. TL (1:1205, citation de *La chanson d'Antioche*, I 77, s.v. *bureter*, var. *buleter*, *beluter* et 7:43, s.v. *pain*).
- ¹⁰⁰ TL (loc. cit., *La Chanson du Chevalier au cygne et de Godefroid de Bouillon*, édition de C. Hippeau (1877:203)).
- ¹⁰¹ Cf. FEW (15-1 :123b) ; REW (1399).
- ¹⁰² Cf. DAF (81b).
- ¹⁰³ Cf. une analyse détaillée faite par Bork (1990:354sqq.).
- ¹⁰⁴ Cf. FEW (1:146a) ; cf. aussi pour le latin médiéval Sin. (p. 143, note 10, p. 144, note 50, p. 208b, *resta bovis*) ; pour l'occitan RMA (168, *aresta bovis* ,arrête-bœuf"). Une description détaillée de ce mot donne Bork (1990:354sqq.).
- ¹⁰⁵ FEW (loc. cit.).
- ¹⁰⁶ Pour *buf*, ,bœuf", cf. TL (1:1186) ; DAF (80b).
- ¹⁰⁷ Fol. 163b-5 ; cf. TL (6:276) ; DAF (397a).
- ¹⁰⁸ Cf. FEW (10 :325b).
- ¹⁰⁹ Fol. 161a-9 jusqu'à -10.
- ¹¹⁰ Cf. FEW (11:383).
- ¹¹¹ FEW (25-1:63b et 11:383b).
- ¹¹² Cf., par exemple, la liste médico-botanique de synonymes contenant des éléments en ancien occitan de Shem Tov Ben Isaac de Tortosa (Bos & Mensching en préparation et Bos & Mensching 2001).
- ¹¹³ Cf. Benbassa (1997:61).
- ¹¹⁴ DuC (1:39a) ; NPRA (2).
- ¹¹⁵ Voir chapitre III.3.
- ¹¹⁶ Voir, par exemple, Mensching (en cours d'impression, chapitre « résultats »).
- ¹¹⁷ Cf. Oesterreicher (1896).
- ¹¹⁸ Cf. Blondheim (1925).
- ¹¹⁹ Cf. Levy (1932).
- ¹²⁰ Cf. Weinreich (1973).
- ¹²¹ Banitt (1963:292).
- ¹²² Cf., par exemple, la discussion de **coin* (numéro 5).
- ¹²³ Cette observation est aussi faite par Kiwitt (2001:56).
- ¹²⁴ Cf. l'exemple numéro (14), **retrenenat*.
- ¹²⁵ Cf. l'exemple numéro (13c), *arete bu(e)f*.
- DAO = Baldinger, Kurt (1975-) : *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, fasc. 1-. Tübingen : Niemeyer.
- Darmesteter, Arsène & David S. Blondheim (1929) : *Les Gloses françaises dans les commentaires talmudiques de Raschi*, vol. 1. Paris : Champion.
- DuC = Du Cange, Charles du Fresne Sieur (1883-1887) : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 10 vols. (1678, révu par le monastère St. Maur 1733-1736), édition nouvelle de Léopold Favre. Paris (réimpression 1954, Graz).
- DEAF = *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, éd. Kurt Baldinger & Frankwalt Möhren (1974-). Québec/Tübingen/Paris : Niemeyer.
- DETEMA = *Diccionario español de textos médicos antiguos*, éd. Teresa Herrera (1996). Madrid : Arco Libros.
- DCELC = Corominas, Juan (1954) : *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, 4 vols. Berna : Francke.
- Fevres* = Traité anonyme de fièvre, env. 1300, Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Orientabteilung, signature : Ms. or. oct. 512.
- FEW = *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, éd. Walter von Wartburg (1922-), 25 vols. Bonn/Heidelberg/Leipzig/Basel.
- GAF = Moignet, Gérard (32002) : *Grammaire de l'ancien français*. Paris: Klincksieck.
- Katzenellenbogen = Katzenellenbogen, Lucie (1933) : *Eine altfranzösische Abhandlung über Fieber* (thèse de doctorat). Würzburg: Triltsch.
- Kiwitt = Kiwitt, Marc (2001) : *Der altfranzösische Fiebertraktat Fevres. Teiledition und sprachwissenschaftliche Untersuchung* (mémoire de maîtrise). Würzburg: Königshausen und Neumann.
- Levy, Raphael (1932) : *Recherches lexicographiques sur d'anciens textes français d'origine juive*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Levy, Raphael (1960) : *Contributions à la lexicographie française selon d'anciens textes d'origine juive*. Syracuse : University Press.
- Levy, Raphael (1964) : *Trésor de la langue des Juifs au Moyen Age*. Austin/London : University of Texas Press.
- Mensching, Guido (en cours d'impression) : « Liste de synonymes hébreux-occitans du domaine médico-botanique au Moyen Âge », dans les actes du VIIIe congrès de l'AIEO à Bordeaux (16 sept. 2005).
- Morag, Shelomo (1971) : « Pronunciations of Hebrew », dans *Encyclopaedia Judaica*, vol. 13, p. 1120-1145. Jérusalem : Macmillan.
- Müller, Bodo (1975) : *Das Französische der Gegenwart. Varietäten, Strukturen, Tendenzen*. Heidelberg : Winter.
- NPRA = André, Jacques (1985) : *Les noms des plantes dans la Rome antique*. Paris : Les Belles Lettres.
- Oesterreicher, Josef (1896) : *Beiträge zur Geschichte der jüdisch-französischen Sprache und Literatur im Mittelalter*. Czernowitz : Pardini.
- REW = Meyer-Lübke, Wilhelm (1992) : *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg : Winter (réimpression de la 3e édition de 1935).
- RMA = Bunuel, Claude (1959) : « Recettes médicales d'Avignon en ancien provençal », dans *Romania LXXXIX*, p. 145-190.
- Rolland, Eugène (1967) : *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, 11 vols. Paris : Maisonneuve et Larose (réimpression de l'édition de 1904).

- Sala, Marius (1998) : « Die romanischen Judensprachen », dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol 7, p. 372-395. Tübingen : Niemeyer.
- Saye = Saye, Hymen (1931) : *A Linguistic Study of an Old French Medical Treatise* (mémoire de maîtrise). Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Sin. = Mensching, Guido (1994) : *La Sinonima delos Nonbres delas Medeçinas Griegos e Latynos e Arauigos*, étude et édition critique (thèse de doctorat). Madrid : Arco Libros.
- Steinschneider, Moritz (1897) : *Die Handschriften-Verzeichnisse der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, vol. 2 : *Verzeichniss der Hebräischen Handschriften*. Berlin : Ascher.
- TL = Tobler, Adolf & Erhard Lommatzsch (1925-1976) : *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vols. Vols. 1-10 Berlin/Wiesbaden, vol. 11 (éd. Hans Helmut Christmann 1989) Stuttgart.
- Weinreich, Max (1973) : *Geshikhte fun der yidisher shprakh*, 4 vols. New York : Yidisher Visnshaftlekher Institut.
- Zaun, Stefanie (2002) : « Fieberbehandlung im Mittelalter. Edition und Analyse eines altfranzösischen Textes in hebräischer Graphie », dans *Konzepte der Nation: Eingrenzung, Ausgrenzung, Entgrenzung*, éd. Regina Schleicher & Almut Wilske, S. 273-291. Bonn : Romanistischer Verlag.
- Zaun, Stefanie (2003) : « Die Geschichte einer Dissertation – Auf der Suche nach Lucie Katzenellenbogen », dans *Eine Grenze hast du gesetzt. Edna Brocke zum 60. Geburtstag*, éd. Ekkehard W. Stegmann & Klaus Wengst, p. 281-290. Stuttgart : Kohlhammer.
- Zwink, Julia (en préparation) : *Ein altfranzösischer Fiebertraktat in hebräischer Graphie (Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz, Ms. or. oct. 512) : Edition und Analyse ausgewählter Passagen* (mémoire de maîtrise).

